



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Le Comité des subsides examine la motion d'adhésion prévue au paragraphe 78(1) du *Règlement* et en fait rapport.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose :

le rapport sur les sommes versées aux députés que prévoient les paragraphes 52.27(1) et (2) de la *Loi sur l'Assemblée législative* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016;

(Document parlementaire n° 43)

le rapport annuel de la Régie des services publics pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

(Document parlementaire n° 44)

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. MARTIN et LINDSEY, M<sup>me</sup> GUILLEMARD ainsi que MM. GERRARD et GRAYDON font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture d'une pétition :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose que l'Assemblée approuve le rapport du Comité des subsides tendant à l'approbation des propositions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose que soit payée sur le Trésor, au titre de dépenses en capital, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, la somme de trois milliards deux cent quatre-vingt-trois millions sept cent cinquante-trois mille dollars (3 283 753 000 \$).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose d'accorder à Sa Majesté sur le Trésor, au titre de dépenses de l'administration publique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, la somme de treize milliards deux cent soixante-seize millions trois cent dix-sept mille dollars (13 276 317 000 \$), prévue à la partie A (Dépenses de fonctionnement), et la somme de sept cent trois millions cinq cent deux mille dollars (703 502 000 \$), prévue à la partie B (Investissements en immobilisations) de ce budget.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la première lecture du projet de loi 12 — *Loi de 2016 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2016* — et son renvoi immédiat en deuxième lecture.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 12 — *Loi de 2016 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2016*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient.

M. ALLUM pose des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

---

**Jeudi 30 juin 2016**

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la première lecture du projet de loi 13 — *Loi d'emprunt de 2016/The Loan Act, 2016* — et son renvoi immédiat en deuxième lecture.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 13 — *Loi d'emprunt de 2016/The Loan Act, 2016*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient.

MM. ALLUM et MALOWAY posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. ALLUM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 11 — *Loi d'exécution du budget de 2016 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2016*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient.

MM. ALLUM et MALOWAY, M<sup>me</sup> KLASSEN ainsi que M. MARCELINO (Tyndall Park) posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. ALLUM intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 11.

(Document parlementaire n° 45)

---

L'Assemblée se forme en comité plénier.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 11 — *Loi d'exécution du budget de 2016 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2016* — et en fait rapport sans amendement.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 12 — *Loi de 2016 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2016* — et en fait rapport sans amendement.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 13 — *Loi d'emprunt de 2016/The Loan Act, 2016* — et en fait rapport sans amendement.

---

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté à la majorité le projet de loi 13 — *Loi d'emprunt de 2016/The Loan Act, 2016* — dont a fait rapport le comité plénier.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi de 2016 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2016* — dont a fait rapport le comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 11 — *Loi d'exécution du budget de 2016 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2016* — dont a fait rapport le comité plénier.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI ..... 39

**CONTRE**

ALLUM  
ALTEMAYER  
CHIEF  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SELINGER  
SWAN  
WIEBE ..... 17

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, MM. WIEBE et LINDSEY, M<sup>me</sup> LAMOUREUX, M. SWAN ainsi que M<sup>me</sup> KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 5 — *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine/The Francophone Community Enhancement and Support Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. SELINGER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

Janice FILMON, *lieutenant-gouverneure de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 5 h 27 et prend place sur le trône.

La présidente s'adresse à la lieutenant-gouverneure en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*;

« (N<sup>o</sup> 5) — *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine/The Francophone Community Enhancement and Support Act*;

« (N<sup>o</sup> 11) — *Loi d'exécution du budget de 2016 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2016* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, la lieutenant-gouverneure sanctionne les projets de loi en question. »

\* \* \*

**Jeudi 30 juin 2016**

---

La présidente s'adresse à la lieutenant-gouverneure en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner les projets de loi indiqués ci-après :

« (N<sup>o</sup> 12) — *Loi de 2016 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2016*;

« (N<sup>o</sup> 13) — *Loi d'emprunt de 2016/The Loan Act, 2016* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, la lieutenant-gouverneure remercie l'Assemblée législative et sanctionne les projets de loi en question. »

À 17 h 32, la lieutenant-gouverneure se retire.

La séance est levée à 17 h 35.

\_\_\_\_\_  
La présidente,

Myrna Driedger